

MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS
LE 15 JUIN 2026

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Port-Daniel–Gascons, tenue le lundi 15 juin 2026 à 18h30, à la salle communautaire de la Maison Legrand sous la présidence de monsieur le maire Henri Grenier et à laquelle étaient présents les conseillères et les conseillers suivants.

Mesdames Mireille Langlois, Lynda Desbois et Sylvie Blais
Messieurs François Beaudin, Denis Langlois et Marc-Aurèle Blais

Assistait également à la séance, Monsieur Yan Ritchie, directeur général et greffier-trésorier.

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec, le greffier-trésorier a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil. Les membres du conseil affirment avoir reçu la signification de l’avis tel que requis par la loi.

2026-06-149 1. EMBAUCHE – REMPLACEMENT TECHNICIENNE EN LOISIRS

CONSIDÉRANT que plusieurs candidatures ont été analysées et que des entrevues ont été réalisées;

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité de sélection d’embaucher madame Stéphanie McInnis, celle-ci ayant démontré qu’elle répond le mieux aux critères du poste.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu :

QUE le conseil municipal procède à l’embauche de madame Stéphanie McInnis à titre de technicienne, à compter du 22 juin 2026;

QUE les conditions de travail applicables soient celles prévues à la convention en vigueur.

QUE le directeur général soit autorisé à établir les modalités d’intégration, de formation et de probation;

QUE la présente résolution confirme que le processus d’embauche a été mené de façon indépendante, objective et conforme aux bonnes pratiques en matière de gestion municipale.

Adopté à l’unanimité des conseillers

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne n’a assisté à la présente séance.

2026-06-150 3. LEVÉE DE LA SÉANCE

L’ordre du jour étant épuisé, madame Sylvie Blais propose la clôture et la levée de la séance à 18 h 31.

 Henri Grenier, maire	 Yan Ritchie, greffier-trésorier
--	---